



**61, rue de Richelieu  
75002 PARIS**

**ANNEXE SIMPLIFIEE**

## **1- Les faits majeurs de l'année**

### **Les Recettes :**

546 adhérents pour l'année 2014, le SNMD récolte au total 65 363,32 euros.

La part de 25 % revenant au Syndicat est partagée entre les sections (8%) et le SNMD (17%), ce qui donne respectivement 5229,07 € pour les sections et 11 111,76 € pour le SNMD.

A noter qu'un manque à gagner de 2217,20€ est dû au fait que l'IMA n'a pas versé son reversement de cotisations 2013 pendant l'année 2014.

### **Les Dépenses :**

L'exercice 2014 montre un fort fléchissement des dépenses en déplacement activité militante, 1746,70€ contre 4199,96€ en 2013.

Les dépenses de fonctionnement BN/CE sont quasiment stables : 1147,05€.

Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement divers sont aussi stables par rapport à l'année précédente : 1023,33€.

Les dépenses des Sections ont augmenté depuis l'année dernière avec 1685,64 € contre 1288,92€ en 2013 .

Au total les dépenses ont été presque divisées par deux sur l'année 2014 par rapport à l'année 2013.

## **2- Règles et méthodes Comptables :**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe du Plan Comptable 2012, et des dispositions spécifiques appliquées aux organisations syndicales selon le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail », et le décret n° 2009 – 1665 du 28 décembre 2009.

## **3- Complément d'informations relatif au bilan :**

- **Etat des immobilisations**  
NEANT
- **Etat des amortissements**  
NEANT
- **Etat des provisions**  
NEANT
- **Etat des échéances des créances et des dettes**  
NEANT
- **Produits à recevoir**

NEANT

– **Charges à payer**

NEANT

– **Charges et produits constatés d'avance**

NEANT

– **Evaluation des créances et des dettes**

NEANT

– **Etat des fonds dédiés**

NEANT

– **Evaluation des immobilisations incorporelles**

NEANT

– **Evaluation des immobilisations corporelles**

NEANT

– **Evaluation des amortissements**

NEANT

– **Engagements financier**

NEANT

– **Fait générateur de ressources**

Les ressources sont prises en compte à partir des encaissements au 1er janvier 2014 pour les cotisations de l'année en cours et du reste à percevoir pour les cotisations de l'année précédente.

– **Contributions publiques de financement**

NEANT

– **Action de Solidarité**

115€ versé pour un départ en retraite et une participation au pot des élections professionnelles de la CGT-Culture en décembre 2014.

– **Contribution en nature**

NEANT

– **Comptes annuels des personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble**

NEANT

- **Dettes garanties par des sûretés réelles**  
NEANT

#### **4- Compte de résultat :**

Au terme de l'année 2014, il reste **3710,51 €** dont 2222,35 € doivent être compté en tant que réserve pour le Congrès de 2015 (20%). A cette somme s'ajoute celle de l'exercice 2012 qui était pour mémoire de 2871,5€, et celle de 2013 de 2827€ ce qui fait un total de 7920,85€ dévolu au Congrès du SNMD en juin 2015.